

Opinion : Refonte du règlement de stationnement à Outremont

Revoir les règles de stationnement dans un arrondissement est une tâche qui devrait se faire sur une base régulière pour une saine gestion de son territoire et être pro actif dans son développement à tous les niveaux.

Une planification secrète pour ce règlement par le maire de l'arrondissement et trois de ses conseillers, sans aucune consultation des résidents avant son annonce, n'est pas la bonne approche : une annonce faite par une conférence de presse du maire et aucun détails publiés aux résidents.

Cette façon de faire pour l'annonce (conférence de presse) démontre des objectifs autres que le souci et bien être des résidents de l'arrondissement d'Outremont.

Des objectifs imprécis, des façons de faire en cachette et des communications très maladroitement faites par le maire et ses trois conseillers ont continué durant toute cette démarche.

- Seulement après la conférence de presse du maire et lors de la première séance du conseil d'arrondissement sur ce sujet , a-t-on annoncé une rencontre future pour discuter du projet avec les résidents.
- Un calendrier très rapide, calculé pour avoir moins de participation durant la période estivale et une séance extraordinaire planifiée durant le jour ont contribué à un contexte hautement polarisé de son exécution.
- Aucune ouverture à un projet pilote est démontrée par le maire.
- La mauvaise communication continue car une confusion est créée sur les tarifs annuels mentionné par le maire et la réalité lors de l'achat de la vignette (tarif \$ annuel mentionné par le maire ne correspond pas une période de 12 mois pour le renouvellement).
- À plusieurs reprises, le maire mentionne qu'il savait qu'il ne pourrait avoir de consensus dans une consultation, alors il avait pris la décision.

Important point :

La réglementation du stationnement enlève un permis de zone spécifique (40% de l'arrondissement d'Outremont était auparavant sous permis de stationnement) pour permettre le stationnement partout dans Outremont mais sans protéger ces mêmes résidents qui résident prêt du métro ou de l'université de Montréal.

Par le ton et les manières utilisés par les élus pour présenter/passé en loi leur règlement, je considère que leur décision est imposée et ne tient pas compte des impacts sur la qualité de vie des résidents des différents quartier d'Outremont.

Il est important de mentionné que durant les séances d'arrondissement que le règlement lui-même et la manière dont il a été présenté et son adoption ainsi que sa mise en œuvre ont mené à une polarisation des résidents envers le conseil d'arrondissement, et une forte mobilisation des résidents.

Ce manque d'acceptabilité du règlement est démontré par l'ampleur de la pétition lancée qui s'est traduite par une participation record des résidents d'Outremont.

Car faute d'objectifs bien communiqués et de consultation préalable, la proposition/règlement suscite la controverse et rallie un nombre élevé de résidents autour d'autres positions de nature plus politique et idéologique.

L'obtention de contrat le 5 septembre 2019 au montant de 100,589 \$ pour la signalisation et l'implantation de cette signalisation de octobre 2019 à janvier 2020 démontrent par contre que la décision a déjà été prise, exécutée et que le maire n'a aucune intention de revoir son règlement.

Même l'appel d'offre pour l'encadrement de la consultation publique dénote un manque d'objectivité de la part du maire par les définitions des organismes approchées par l'arrondissement. Pourquoi ne pas avoir utiliser l'office de consultation publique de Montréal qui est : *un organisme indépendant qui réalise les mandats de consultation publique de la Ville de Montréal. Ces mandats portent sur des projets qui relevant des compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire...* Il semble tout à fait approprié d'utiliser cet organisme, alors pourquoi le refus du maire de l'arrondissement?

Les pratiques de ce conseil d'arrondissement ne devraient pas être autocratique.

Beaucoup de résidents ont été heurtés et choqués :

- par l'approche excessivement combative du maire (exemple : nouveaux règlements sur les comportements des résidents lors des sessions de l'arrondissement - règlements que le maire a dû changer par après);
- par l'approche sarcastique du maire dans ses réponses aux questions des résidents;
- par le comportement du maire criant "Peanut gallery";
- par le comportement de certains des résidents objectant à la refonte du stationnement (jeter 3 peanuts en direction du maire (qui en mange 1));
- par la poursuite futile, ridicule et coûteuse en temps et \$ et finalement annulée faite par le maire de l'arrondissement pour avoir reçu 3 peanuts dont 1 peanut mangée par le maire;
- par un résident arrêté suite à la poursuite du maire envers ce résident;
- par la constante argumentation négative de la part d'un groupe de résidents.

Recommandations:

1. Retour au permis de stationnement par zone pour protéger les endroits/zones critiques de l'arrondissement;
2. Projet pilote de stationnement pour le restant d'Outremont;
3. Permettre le stationnement durant les fins de semaine de 17h à 10h;
4. Augmentation du tarif mensuel proposé pour les non-résidents/non-travailleurs dans l'arrondissement : le tarif présentement à 100\$ encourage le contraire de l'objectif proposé par le maire;
5. Diminution du tarif mensuel proposé pour les non-résidents/travailleurs dans l'arrondissement. Le tarif présentement à 100\$ est trop élevé pour être supporté effectivement par beaucoup de catégories de travailleurs venant a Outremont.
6. Évaluation indépendante après 12 mois sur le projet pilote;

7. Pour le maire et ses conseillers :
 - a. Ils doivent démontrer un changement de comportement vers une approche non agressive et une approche rassembleuse;
 - b. Ils doivent éliminer les commentaires inflammatoires envers les résidents, et le sarcasme clairement démontré par le maire;
 - c. Ils doivent augmenter les communications d'une façon pro active envers ses résidents;
 - d. Ils doivent dédier un budget de formation organisationnelle pour le maire et tous les conseillers pour s'assurer de l'accomplissement des objectifs.

Objectifs:

Pour le maire et ses conseillers :

1. Ils doivent être un exemple de gouvernance positive;
2. Ils doivent faire une gouvernance avec un respect des résidents de l'arrondissement en faisant preuve à leur égard de transparence, d'intégrité et d'imputabilité;
3. Ils doivent démontrer une saine gestion de l'arrondissement et arrêter les poursuites couteuses et les changements de règlementation au conseil d'arrondissement pour arrêter certains groupes de participer ou parler;
4. Ils doivent démontrer que leurs communications à ses résidents soient faites d'une façon proactive et dans un calendrier respectueux pour permettre d'être à l'écoute de ses résidents afin de garantir la crédibilité du processus de gestion de l'arrondissement en tout temps.

Pour les résidents :

5. Que les résidents de l'arrondissement puissent développer une confiance envers son conseil d'arrondissement dans leur gouvernance de l'arrondissement;
6. Changer la constante argumentation d'un certain groupe de résidents à une communication plus positive et moins polarisé.

Je répète : les pratiques de ce conseil d'arrondissement ne devraient pas être autocratique.
Le processus de consultation va-t-il vraiment servir?

Cordialement,
Andrée Moro MacSween
Résidente

